



**DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU  
DOMAINE PUBLIC POUR L'ANNEE 2024**

**ATTENTION ! documents obligatoires à fournir** avec la présente demande et à transmettre à la mairie (service secrétariat 04 75 39 98 29) avec les documents suivants [secretariat@ruoms.fr](mailto:secretariat@ruoms.fr) :

- Extrait kbis de moins de trois mois et/ou tout document justifiant de votre capacité à exercer l'activité commerciale faisant l'objet de la présente demande d'occupation du domaine public
- Assurance en cours de validité liée à l'exercice de l'activité commerciale (et couvrant les matériels d'exposition utilisés ainsi que leur usage)
- Copie du justificatif d'identité (recto-verso)
- Relevé d'identité bancaire

IDENTIFICATION DU COMMERCE

NATURE DU COMMERCE :

- S.A       S.A.R.L       S.N.C
- Autre : .....

NOM DE L'ENSEIGNE DE L'ETABLISSEMENT :

.....

PRODUIT(S) VENDU(S) :

.....

ADRESSE DU COMMERCE :

.....  
.....

07120 RUOMS

Numéro(s) de téléphone du commerce :

.....

NOM, PRENOM et ADRESSE DU GERANT (à laquelle il peut recevoir des documents même en période creuse) :

.....  
.....  
.....

Numéro(s) de téléphone : .....

Adresse e-mail : .....

INFORMATIONS RELATIVES AU GERANT :

Numéro d'immatriculation au RCS :

.....

Ville du greffe du Tribunal de Commerce :

.....

N° SIRET ou SIREN (rayer la mention inutile) :

.....

INFORMATIONS RELATIVES AU PROPRIETAIRE DES MURS COMMERCIAUX :

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Numéro de téléphone : .....

Adresse e-mail : .....

**TRES IMPORTANT :**

Nom, prénom et adresse du destinataire de la facture :

.....

.....

N° SIRET : .....

Les données contenues dans le présent formulaire sont uniquement destinées à la gestion administrative des commerces par la mairie de Ruoms. En aucun cas elles ne seront communiquées à des tiers. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à faciliter la communication entre la Mairie et les commerces de Ruoms. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Mairie de Ruoms, 62 route Nationale 07120 RUOMS. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Ces données font l'objet d'une dispense de déclaration N°7 à la CNIL.

**OBJET DE LA DEMANDE**

**Croquis de l'implantation en vue de haut :**

Faire figurer les limites du commerce, le trottoir (préciser la largeur), la chaussée, l'étendue de la surface d'occupation envisagée, ainsi que la présence éventuelle de mobilier public ou de traçage au sol. Faire figurer le positionnement du cheminement piéton de 80 cm de large.

**Je m'engage à respecter la surface qui sera validée par la commission "économie-revitalisation centre ville-attractivité" et à toujours laisser libre le cheminement piéton de 80 cm de large, à me conformer strictement au règlement des autorisations d'étalages et de terrasses, à acquitter la redevance correspondante et à supprimer cette installation lorsque l'Administration le jugera utile.**

**Lu et approuvé, le .....**

**Signature :**

**ATTENTION : tout dossier incomplet entrainera des retards dans son traitement. Aucune occupation du domaine public ne sera admise avant la signature de l'arrêté municipal autorisant le pétitionnaire à s'installer.**